



Fiche de données de sécurité

ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 1 / 12

1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine
Nom chimique	-
No. CAS	-
No. EC	-
No. Index	-
No. d'enregistrement REACH	-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Revêtement pour sanitaire
--------------------------	---------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	ATMOS
Adresse	74 chemin St Antoine 95300 ENNERY
Téléphone	+33 (0) 1 30 30 03 00
Fax	+33 (0) 1 30 30 01 35
Email de contact	atmos@atmosani.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	+ 33 (0)1 45 42 59 59 (Orfila, France)
-----------	--

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

2.1.1. Classification du mélange selon la directive 1999/45/CEE (DPD)

Xi ; Irritant	R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
N ; Dangereux pour l'environnement	R51-53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.1.2. Classification du mélange selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux
--------------	--

Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée
Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

2.2. Éléments d'étiquetage selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Conseils de prudence – Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseils de prudence – Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseils de prudence – Stockage

-

Conseils de prudence – Elimination

-

2.3. Autres dangers

Aucun



Fiche de données de sécurité

ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 3 / 12

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Nom	No. CAS	No. EC	No. index	%	Classification	Limites de conc. spécifiques
Bisphenol A	25068-38-6	500-033-5	603-074-00-8	< 60%	Xi; R36/38 R43 N; R51-53	Xi; R36/38: C ≥ 5 %
					Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %
Bisphenol F	9003-36-5	500-006-8	-	< 30 %	Xi; R38 R43 N; R51-53	-
					Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	-
Lithopone	1345-05-7	215-715-5	-	<20%	-	-
					-	-
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	-	<30%	-	-
					-	-
Ethers glycidique d'alcool C12 C14	68609-97-2	271-846-8	603-103-00-4	<10%	Xi; R38 R43	-
					Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	-
Polysiloxane	Non applicable	Non applicable	-	<2%	-	-
					-	-
BPF-épichlorydrine	68081-84-5		-	<5%	-	-
					-	-

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Evacuer les personnes de la zone de risque.

En cas d'inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas de contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste:



Fiche de données de sécurité ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 4 / 12

Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des irritations des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigues, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

En cas de contact avec la peau

Peut provoquer des irritations cutanées. Par contact prolongé, peut enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

En cas de contact avec les yeux

Peut provoquer des irritations oculaires et des dommages réversibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Appropriés : mousse résistant aux alcools, CO₂, poudre.

Inappropriés : pulvérisation d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eliminer les sources d'ignition. Assurer une ventilation suffisante. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges



Fiche de données de sécurité

ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 5 / 12

explosifs avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser pénétrer le produit dans les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence
Voir section 8 pour les EPI.
Voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Utiliser le produit dans les locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. La préparation peut se charger électro statiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser les sols en matériau conducteur. Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne jamais ouvrir les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Stocker conformément à la législation en vigueur. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Stocker entre 5 et 50 °C dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.3. Utilisation(s) finale(s)

Non déterminé



Fiche de données de sécurité ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 6 / 12

particulière(s)

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues : Non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques
appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Mesures de protection
individuelle

Protection des yeux : Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Protection des mains: En cas de contacts prolongés ou répétés, utiliser des gants de type 3. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

Protection de la peau: Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Utiliser un appareil respiratoire muni d'une cartouche vapeur: B

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir le produit à l'écart des aliments et des boissons. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contrôles liés à la protection
de l'environnement

Non déterminé

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Liquide visqueux

Couleur

Blanc brillant



Fiche de données de sécurité

ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 7 / 12

Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible
Point éclair	>100°C (Méthode : Coupelle fermée)
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	1.92 g/cm ³
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau
Dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	Non disponible
Température d'auto- inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	12 000 mPa/s
Propriétés explosives	Non disponible
Propriétés comburantes	Non disponible

9.2. Autres informations

Aucune



Fiche de données de sécurité ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 8 / 12

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité	Non disponible
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Risques de réactions exothermiques en présence d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques.
10.4. Conditions à éviter	Exposition à des températures élevées.
10.5. Matières incompatibles	Agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques
10.6. Produits de décomposition dangereux	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumés, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	<u>Valeurs de toxicité aiguë :</u> DL ₅₀ Oral (Rat): Non disponible CL ₅₀ Inhalation (Rat): Non disponible DL ₅₀ Cutanée (Lapin): Non disponible
Corrosivité	Non disponible
Irritation	Peut provoquer des irritations de la peau, des yeux (voire dommages oculaires irréversibles), des muqueuses, du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central.
Sensibilisation	Non disponible
Toxicité à dose répétée	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
Mutagénicité	Non disponible
Cancérogénicité	Non disponible
Toxicité pour la reproduction	Non disponible
Danger par aspiration	Non disponible



Fiche de données de sécurité

ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 9 / 12

Autres informations

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigues, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Valeurs de toxicité aiguë :
Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Les produits peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines, polluer la terre et l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Le produit s'évapore lentement et s'oxyde rapidement par réaction photochimique. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique. Tout écoulement du produit en grande quantité dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement

Emballages souillés : Viser complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales : La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance



Fiche de données de sécurité

ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 10 / 12

n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement. On retrouve les différents textes de l'Article L .541-50 se trouvant au livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets et récupération des matériaux).

13.2. Codes déchet

Non disponible

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	1263			
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies	PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, sellage, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures)			
14.3. Classes de danger pour le transport	9			
14.4. Groupe d'emballage	III			
14.5. Danger pour l'environnement	-		Marin Polluant: -	-
14.6. Classification	1263; PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, sellage, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures) ; 9 ; III			
14.7. Code de Classification	-			
14.8. Etiquette	3			
14.9. Quantité limitée (LQ)	-		-	
14.10. Information additionnelle	-		EMS-No :-	Packaging instructions cargo : - Packaging instructions passenger: -



Fiche de données de sécurité ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 11 / 12

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/
législation particulières à la
substance ou au mélange
en matière de sécurité, de
santé et d'environnement**

Non disponible

**15.2. Évaluation de la
sécurité chimique**

Non disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Indications sur la révision

Révision le 04/04/2013 : Inclusion de la classification CLP et mise à jour des sections correspondantes.

16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

COV : Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses

DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne

EPI : Equipements de Protection Individuelle

IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

MEL : Maximum Exposure Limit

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

TLV : Threshold Limit Value

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Non disponible



Fiche de données de sécurité ATMOSANI - Rénovation des sanitaires - résine

Version 2.0
Date de révision :
04/04/2013
Page 12 / 12

16.4. Méthodes d'évaluation de la classification pour les mélanges

La classification est établie et évaluée d'après les critères de classification de la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CEE.

16.5. Liste des phrases R, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence

Phrases R :

-

Phrases H :

-

16.6. Conseils relatifs à toute formation appropriée destinées aux travailleurs

Aucun

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.